

savoir à quoi s'en tenir sur les sentiments de Claire avant son départ. C'est tout ce qu'il y a de plus naturel. Une fois leurs promesses échangées, il pourra lui écrire, recevoir de ses lettres, en un mot, continuer sa cour par correspondance.

— Ah ! par exemple, je ne permettrai pas cela, fit vivement l'ancien notaire.

— Je le permettrai, moi ! riposta son épouse. Il ferait beau voir que les obstacles vinssent de toi ! Crois-tu que les comtes se présenteront par douzaines pour demander la main de Claire ! Et ce n'est pas un décavé, celui-ci ! Il n'a pas besoin de notre fortune pour redorer son blason, et s'il épouse notre fille, c'est qu'il l'aime. C'est un mariage d'inclination qu'il fait là !

Pendant ce temps, Maurice s'acheminait vers le château.

Lui aussi pensait à ce mariage ; mais il était loin d'avoir à cet égard les sentiments que lui prêtait Madame Fournier.

C'était Madame de Saint-Andret qui, trouvant Claire gentille et bien élevée, avait eu l'idée de la proposer pour femme à son fils. Bien que Maurice fût fort jeune, elle eût désiré le voir établi auprès d'elle. Elle ne se dissimulait pas que c'était une mésalliance qu'elle lui conseillait ; mais elle n'avait pas de préjugés nobiliaires. Ce qu'elle voulait avant tout, c'était le bonheur de Maurice, et elle pensait que Claire le rendrait heureux. Il y avait bien les parents, dont le manque d'éducation blessait ses instincts de patricienne ; mais on ne pouvait trouver tous les avantages réunis.

Maurice avait écouté sans faire une objection les arguments de sa mère. A vrai dire, ce projet ne lui souriait que médiocrement ; mais n'ayant aucune raison d'y opposer un refus net, et ne voulant point contrarier la comtesse, il s'était borné à répondre qu'on avait le temps d'y songer. Et maintenant que son départ le forçait d'ajourner indéfiniment ce mariage, il éprouvait un véritable soulagement, car il n'était pas dupe de la petite comédie que jouait Madame Fournier pour l'attirer chez elle, dans l'espoir qu'il s'éprendrait des beaux yeux de sa fille.

Madame de Saint-Andret, de son côté, avait, dans le même